



Principales décisions

1. *Cession de terrains communaux*
Le Conseil a donné son accord pour l'acquisition de trois parcelles de terrain communal par des particuliers au village de Nestavel, et demandé un supplément d'information pour une autre demande d'acquisition. Il a également décidé de poursuivre les contacts avec EDF concernant la possibilité de proposer un échange entre un chemin communal enclavé dans le terrain EDF et une parcelle EDF permettant la jonction de chemins de randonnée.
2. *Tro menez Are 2009 – implications budgétaires*
Plusieurs réunions de concertation entre le Groupe de travail ad hoc et l'Association Tro menez Are ont déjà eu lieu. Des sponsors seront recherchés, mais il apparaît nécessaire de prévoir le provisionnement de quelque 10.000 € au budget 2009, notamment pour la location d'un chapiteau que 400 mètre carrés avec plancher pour l'inscription des marcheurs et le fest noz de clôture. La transmission du bâton d'organisation entre Commana et Brennilis aura lieu le 3 octobre à Brennilis.
3. *Garderie périscolaire*
Sur la base de l'expérience passée, et compte tenu d'effectifs en croissance et de certaines difficultés à recouvrer quelques créances, il est décidé d'instaurer pour la garderie périscolaire un système d'inscription et de paiement par avance de manière similaire à ce qui est prévu pour la cantine. A également été adopté un règlement de fonctionnement pour la garderie, et l'établissement d'une régie communale pour l'encaissement des sommes dues. Ces dispositions entreront en vigueur le 1er octobre. Le texte proposé a été discuté avec les différentes parties concernées, et tient compte de leurs remarques et suggestions.
4. *Renouvellement de contrats*
Le Conseil décide de renouveler pour trois ans le contrat portant sur la fourniture de logiciels administratifs spécialisés et l'entretien informatique. Au vu des devis reçus, le Conseil décide de confier à l'entreprise Souris7 la dératissage périodique de la commune.
5. *Indemnité pour une stagiaire*
Une étudiante a effectué un stage au camping dans le cadre de sa scolarité à l'école de commerce de Quimper. Son travail durant le stage sera durablement utile pour la promotion et l'amélioration du camping. Le Conseil décide de lui allouer une indemnité symbolique en reconnaissance des services rendus pour un montant de 300 €. La Trésorerie de Pleyben, contactée, n'a pas d'objection à cette manière de procéder.
6. *Informatisation de la bibliothèque*
Le renouveau de la bibliothèque passe par l'acquisition d'un logiciel spécialisé conforme aux normes techniques en vigueur (format UNIMARC, ISO 2079, recommandation pertinente 995) permettant d'élargir le champ d'accès aux ouvrages par coopération avec les bibliothèques de Quimper, y compris l'accès aux services du bibliobus et au prêt permanent d'ouvrages. Cette opération peut être subventionnée par le Conseil général à hauteur de 40%, sous réserve de l'adoption d'une délibération du Conseil municipal traitant de l'informatisation. Après examen des offres reçues, le Conseil décide de retenir celle correspondant au logiciel Orphée Premier. Une somme de 1000 € a par ailleurs été consacrée à l'acquisition de nouveaux ouvrages et petits équipements.

7. *Assainissement collectif (2^{ème} tranche raccordement, règlement) et individuel*
Le Conseil confirme que le règlement en vigueur pour la première tranche de raccordement collectif demeure valable pour la seconde tranche –mais que le tarif de raccordement au réseau – 150 € - sera revu pour les tranches ultérieures. Pour le raccordement individuel, des analyses sont en cours au sein de la CCYE pour une approche concertée par délégation de Service public – SPANC – à l’entreprise Veolia.
8. *Dossier protection périmètre de captage*
La société GeoArmor organisera prochainement une réunion de restitution des études déjà entreprises. Un nouvel hydrogéologue agréé sera désigné par les services de la Préfecture.
9. *Redevance ordures ménagères*
Le Conseil entérine les propositions d’un groupe de travail ad hoc – F. Borgne, J. Faillard, O. Magoariec, J. Cochenec, C. Guillerm – chargé de la révision des listes des contribuables, ainsi que de l’élaboration d’un texte de présentation tenant lieu de règlement intérieur. Il prend note des améliorations envisagées pour la situation des conteneurs à ordures ménagères, et invite ses membres à suggérer d’autres améliorations qui lui sembleraient souhaitables.
10. *Compte rendu des travaux de la Commission d’Appels d’offre (Habitat29, rénovation église)*
Marcel Gérardin a rendu compte des constatations et décisions de la Commission d’appels d’offres sur ces deux dossiers.
11. *Finitions, aménagement du Bourg*
Olivier Magoariec et Jean Faillart ont rendu compte de l’état d’avancement des travaux, y compris éclairage public, possibles malfaçons et abords. Le Conseil a déjà été saisi d’une liste des travaux à entreprendre pour améliorer la voirie, dont certains pourraient être conduits directement par le personnel communal et d’autres par le SIVOM moyennant prélèvement sur le quota de la dotation pour travaux de Brennilis. Le Conseil a donné mandat à la Commission Voirie pour consolider la liste, fixer l’ordre des priorités et décider des modalités d’intervention pour chaque chantier. La Commission voirie se préoccupera également des priorités envisageables en matière d’enfouissement des réseaux électriques hors Bourg.
12. *Signalisation dans bourg et villages (recension et mise à jour des panneaux)*
Olivier Magoariec et Jérôme Cochenec ont procédé à l’inventaire des panneaux existants. Ils ont soumis leurs premières conclusions et propositions au Conseil. Un tableau récapitulatif des actions à entreprendre sera soumis à la prochaine réunion.
13. *Projet Maison Guillou, études préliminaires à conduire*
Une proposition du cabinet Jallais pour la conduite d’analyses préliminaire a été approuvée par le Conseil par 7 voix pour, 3 contre, 1 abstention. Des contacts sont également en cours avec la SAFI pour bénéficier d’une aide complémentaire dans la conception initiale avec financement du Conseil général. Il est entendu que la possibilité d’utiliser l’espace occupé par la Maison Guillou pour améliorer la fluidité de la circulation dans la zone n’est à ce stade pas formellement écartée.
14. *Possible achat Maison Verbeeck (Bourg)*
Le Conseil prend note des prétentions des ayants droits pour la cession de la maison et du terrain où elle est située, ensemble les bâtiments existants. Cet espace pourrait être utilisé pour vente par lot de terrains à construire après re-viabilisation et mise à plat. La viabilité financière de l’opération doit cependant être évaluée. Le Conseil préconise par ailleurs l’usage de la

procédure de mise en demeure des propriétaires connus ou inconnus pour la destruction ou la réhabilitation des ruines ou friches urbaines.

15. Aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi ayant besoin d'un stockage pour leurs outils

Certains demandeurs d'emploi en réinsertion sociale par la création d'entreprises individuelles ont demandé à la municipalité de leur fournir un local pour y entreposer leurs outils. Le Conseil décide d'autoriser le bureau à étudier plus avant les possibilités existantes, et à saisir par exemple la Communauté de communes, l'ANPE ou le Conseil général d'une demande d'aide, la municipalité a souhaité avoir l'avis du Conseil sur le bien fondé de la démarche, qu'elle soutient a priori.]

16. Projet de Charte des droits des administrés

Le Conseil adopte le texte d'une charte établissant certains droits des administrés à des services de qualité de la part de la municipalité mais demande au maire de le compléter par un Préambule rappelant aussi les devoirs des administrés. Les progrès enregistrés ces derniers mois dans la qualité de l'accueil du public par les services de la mairie rendent possible l'adoption et la mise en œuvre de ce texte.

17. État de la trésorerie

Marcel Gérardin a présenté au Conseil un premier bilan brut des finances municipales après 6 mois de fonctionnement en 2008. Le Conseil demande à bénéficier de cette information à chaque séance, mais demande une analyse des données brutes pour lui permettre de mieux apprécier les disponibilités et marges de manœuvre de la municipalité.

18. Subventions extérieures

Le Conseil a adopté une liste de subventions additionnelles à celles sur lesquelles il s'est déjà prononcé, notamment subvention pour l'Association les Amis du Youdig, qui a maintenant fourni les pièces justificatives requises, pour l'ADMR, qui est d'un grand secours à beaucoup de résidents âgés ou malades de la commune et pour les Cavaliers de l'Arrée et d'autres associations de proximité. Cette proposition a été établie sur la base des demandes reçues, en fixant un seuil minimum d'intervention à 50 € et en privilégiant les Associations avec lesquelles des liens directs de coopération ont été établis, ou qui interviennent directement sur le territoire de la commune. Le Conseil a noté que l'adoption de cette liste ne faisait évidemment pas obstacle à l'attribution ultérieure d'autres subventions en 2008.